



RÉSEAU FERME DEPHY ÉCOPHYTO



**EDOUARD AYMARD,
MARAÎCHER À ENTRESSEN**

LA PROTECTION DE LA COURGETTE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

■ CONTEXTE

“Nous produisons dans une serre verre de 1ha principalement, du concombre long, de la tomate ancienne population et de la courgette verte en agriculture biologique. Nous commercialisons nos productions à 90% en circuit long. Nous sommes engagés dans le réseau Ferme DEPHY depuis 2011.”

■ HISTORIQUE

“Notre production de courgette est faite sur la moitié de la serre verre. Nous plantons selon les années de mi-février à fin février, la variété Lola. Sur notre exploitation, les pucerons sont des ravageurs majeurs à la fois en concombre et en courgette. Nous avons l'habitude de lâcher des auxiliaires du type *Aphidius colemani* et *Aphidius ervi* dès le printemps. Leur présence est rapidement observée et ils se maintiennent aussi l'hiver : il est fréquent de voir des momies sur les choux-raves par exemple !”

■ TECHNIQUE

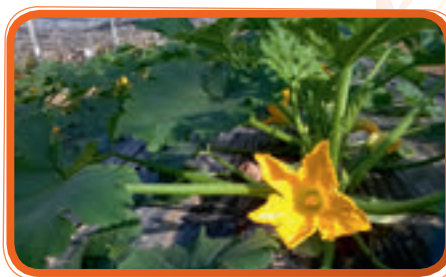
“De la plantation à la première fleur, les courgettes sont sous voile P17. Nous pensons que cette barrière physique freine l'arrivée des pucerons sur la culture.



Ensuite, nous programmons avec notre fournisseur d'insectes auxiliaires des dates de lâcher. Nous anticipons 1 mois de lâcher à chaque fois afin de ne pas être pris au dépourvu. Sur courgette, les lâchers restent faibles en comparaison des concombres. En moyenne, nous réalisons 3 lâchers d'*Aphidius colemani* à raison de 1 individu/m². Nous voyons assez rapidement des momies apparaître lorsque les premiers pucerons arrivent.”

■ GESTION DU CLIMAT

“Nous favorisons une hygrométrie élevée sur courgette, même si elle reste tout de même bien plus faible qu'en concombre. Les ouvrants sont réglés pour maintenir des températures inférieures à 30°C dans



la serre, pour un optimum à 25°C. A partir de fin mai, pour garder cet objectif, nous bassinons les cultures plusieurs fois par semaine dès les fortes chaleurs en juin. Les acariens et l'oïdium sont aussi plus facilement contrôlables. Une irrigation par aspersion fin mai/début juin nous permet de relancer la culture après les premiers mois de ramasse, pour la mener jusqu'à mi-juillet. ”

■ SURVEILLANCE

“Nos salariés, même saisonniers, sont formés à reconnaître les problèmes potentiels. Ils ont pour mission de marquer les plantes avec des foyers de pucerons par exemple,

et ils nous avertissent. Cela nous permet de réagir au plus tôt. En plus du personnel, nous contrôlons nous-mêmes les cultures une fois par semaine au minimum pour avoir un œil plus large sur leur comportement. ”

■ ECONOMIE

“L'investissement en insectes auxiliaires pour les courgettes est de l'ordre de 0,20€HT/m² alors qu'il est en moyenne 5 fois plus élevé en concombre. Le maintien des auxiliaires d'année en année sur l'exploitation nous a permis de moins investir dans les lâchers à l'heure actuelle sur courgette. Notre rendement annuel moyen est de 9 à 10 kg/m². ”

POINT DE VUE DU CONSEILLER

“Les auxiliaires semblent vouloir se maintenir sur l'exploitation durant l'hiver, c'est une force pour la production de courgette sur cette exploitation. Vouloir faire du rendement et de la qualité en courgette AB, c'est possible. Cependant, en plus de la protection, tous les aspects culturaux sont à anticiper : ajuster ses pratiques au comportement de la culture ; investir dans l'observation des cultures, la formation des salariés ; maintenir dans les serres une hygrométrie et des températures propices

au développement des auxiliaires, de la culture et gênantes pour les ravageurs (acariens, thrips) ou les maladies (oïdium) ; ne pas utiliser des produits incompatibles avec la stratégie globale de protection ; rendre le sol “vivant” par une fertilisation organique adaptée à la culture et qui libère des éléments nutritifs progressivement et non par à-coup ; chiffrer et ajuster sa réflexion et ne pas avoir peur d'investir. Vous pouvez vous faire accompagner par un conseiller technique dans votre réflexion.”

Contact : Laurent Camoin, Ingénieur-conseil en maraîchage à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône : 06 70 47 15 68 et l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Écophyto.